

Décision

Générale

colonial

Décision n° 64-221-1915 Mutation.

n° 64-221-1915

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
9 mars 1915

Numéro JO
n° 221 du 31/03/1915

Date du numéro
31 mars 1915

TEXTE INTÉGRAL

une Commission composée du Secrétaire Général p.i. Président, du chargé du Service des Travaux Publics et du Chef du District Issa, Membres, a été désignée pour procéder à l'examen du poste de Loye Ada Hadou, construit en 1914 par M. Bruno et la possibilité d'en prononcer la réception définitive.